Zeitschrift: Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes

Band: 10 (1884)

Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

10e ANNÉE MARS 1884 N° 1

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE

DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

PARAISSANT 4 FOIS PAR AN

Sommaire de la livraison de mars. La mer intérieure d'Algérie, par R. Guisan, ing. — De la théorie des cheminées, par J. Sambuc, ing. — Abaque logarithmique pour le calcul des conduites d'eau sous pression, par A. van Muyden, ing. (avec planche). — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. Séance du 22 mars.

LA MER INTÉRIEURE D'ALGÉRIE

par R. Guisan, ingénieur.

C'est en 1873 que M. le capitaine d'état-major E. Roudaire, chargé par M. le ministre de la guerre de France d'opérations géodésiques en Algérie, reconnut la possibilité d'introduire les eaux de la Méditerranée dans la vaste dépression connue sous le nom de *région des chotts*.

Ce projet fit l'objet d'une nouvelle mission spéciale en 1874 et 1875 et dont le rapport a paru dans le tome IV de 1877 des Archives des missions scientifiques du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Cette question de la mer intérieure de l'Algérie ne fut guère connue, au début, que par les corps savants. Dès lors elle se vulgarisa et tout le monde en parle maintenant. M. de Lesseps alla examiner la question sur place en mars 1883, la prit sous son patronage, lui donna une certaine notoriété, cela avec un peu de légèreté, qu'a relevé M. Hauet dans la séance du 20 juillet 1883 de la Société des ingénieurs civils.

Ce projet n'est connu que d'une manière superficielle par les personnes qui n'ont pas suivi de près la question, c'est ce motif qui m'a engagé à vous en entretenir aujourd'hui, ayant reçu dans le temps le rapport de M. Roudaire, avec la carte du bassin des chotts au $\frac{1}{400\,000}$, dressée par le capitaine Roudaire à la suite de ses travaux sur le terrain.

Nous allons rapidement examiner les points suivants :

1° La description de la région des chotts,

2° Les travaux à exécuter,

3° Les conséquences de la submersion des chotts,

4° Les objections élevées contre ce projet.

I. Description de la région des chotts.

Je vous fais grâce de l'histoire de ce bassin, toutefois je rappellerai qu'*Hérodote*, qui vivait 456 avant J.-C., nous a laissé une description du *lac Triton* (le chott el-Djerid); que *Scylax*, auteur du « Périple de la Méditerranée » (200 ans avant J.-C.), décrit la *Syrte de Cercinna* (golfe de Gabès); que *Pomponius Melas* (43 ans après J.-C.) nous apprend que le *lac Pallas* (chott el-Rharsâ), le *lac Triton* et la *Syrte* ne communiquent plus entre eux. Enfin *Ptolémée* (200 ans après J.-C.) nous décrit le *lac des Tortues* (chott Mel-Rir), le *lac de Lybie* (chott Achichina), le lac Pallas et le lac Triton. Il en résulte qu'au grand lac primitif ont succédé quatre lacs distincts, par suite de la disparition des affluents, et qu'ensuite de l'évaporation les eaux se sont finalement retirées dans les dépressions les plus profondes de l'ancien bassin.

Voyons maintenant l'aspect actuel du pays.

Au pied sud de la chaîne de l'Aurès, à l'entrée du grand désert du Sahara, s'étend entre Biskra et le golfe de Gabès une bande de terrain de 400 km. de longueur, de 100 km. de largeur moyenne et qui est fortement déprimée. La majeure partie constitue des marécages intermittents, séparés par des seuils. Le sol est couvert d'efflorescences salines qui lui donnent l'aspect d'un miroir d'argent [1].

Ces dépressions, de formes très accidentées, sont appelées *chotts* en Algérie et *sebkas* en Tunisie, étant situées à la frontière de ces deux pays. Elles rappellent l'aspect des lacs Amers et Timsah de l'isthme de Suez, avant l'ouverture du canal.

On peut diviser la région des chotts en trois bassins principaux :

1° Celui du *chott Mel-Rir*, à l'ouest, dont la profondeur moyenne au-dessous de la Méditerranée est de 24 m. Sa superficie est de 6700 km², sa capacité de 160 milliards 800 mille m³, sa longueur de 130 km.

2° Celui du *chott Rharsà*, séparé du précédent par le seuil d'*Asloudj*, qui a 4 km. environ de largeur. Le chott Rharsà est en moyenne à 24 m. au-dessous du niveau de la Méditerranée. Sa superficie est de 1350 km², sa capacité de 32 milliards 400 mille m³, sa longueur de 80 km.

3° Celui du *chott Djerid*, séparé du chott Rharsà par le seuil de *Tozeur* ou de *Kriz*, large de 13 km. Il occupe une surface d'environ 5000 km², dont le niveau varie entre 13 m. (vers le seuil de Tozeur) et 26 m. (vers le golfe de Gabès) *au-dessus* de

[1] Dans le chott Djerid la couche de sel atteint, principalement au sud de Tozeur et de Nefta, une épaisseur d'un mètre et plus. D'après les analyses faites par M. Sonnerat, ce sel contient 95,782 % de chlorure de sodium pur. Aussi les Arabes de la région l'emploient-ils sans préparation comme sel de cuisine.

Si, par un temps calme et découvert, on s'aventure dans l'intérieur des chotts, on éprouve une chaleur lourde et accablante. Les yeux sont éblouis par la réverbération des rayons du soleil sur les cristaux de sel qui tapissent le sol. Les objets placés sur les bords sont réfléchis avec autant de fidélité que dans les eaux les plus transparentes. On se croirait sur un îlot au milieu d'un lac véritable.

Les chotts, avec leur aspect étrange, avec leurs bords où l'on retrouve encore, surtout sur le rivage occidental du chott Mel-Rir, des traces d'érosions profondes, produites par l'action des eaux, ne pouvaient manquer d'attirer l'attention des explorateurs et des savants.

Le voyageur anglais Shaw, le major Rennel, MM. Henri et Victor Duveyrier et M. Ch. Tissot, ancien ambassadeur de France à Constantinople et à Londres, considéraient les chotts comme le lit desséché de l'ancienne baie de Triton.